

FORMATION ECONOMIQUE DES MEMBRES TITULAIRES DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE



Fondement : dans les entreprises de plus de 50 salariés, les titulaires bénéficient, lorsqu'ils sont élus pour la 1^{ère} fois, d'un stage de formation économique d'une durée maximale de 5 jours > article L2315-63 du Code du travail. Le financement de cette formation est pris en charge par le CSE et s'impute sur son budget de fonctionnement.

Elle est renouvelée lorsque les représentants ont exercé leur mandat pendant quatre ans, consécutifs ou non > art. L2315-17 du code du travail.

Ne pas confondre ce stage avec la formation économique et sociale ou de formation syndicale de l'article L2145-5 du code du travail, ni avec des sessions de formation sociale et juridique sur le rôle et le fonctionnement du CSE, les missions, réunions et moyens accordés aux élus.

OBJECTIFS

- ☞ Comprendre le fonctionnement de l'entreprise sous l'angle économique et financier
- ☞ Etudier les mécanismes de base de la comptabilité et de l'analyse financière
- ☞ Connaître les pouvoirs et prérogatives du CSE dans le domaine économique
- ☞ Connaître les marges de manœuvre du CSE en cas de modification de la situation économique de l'entreprise

1

PUBLIC membres titulaires du CSE, suppléants bienvenus

OUTILS PEDAGOGIQUES

- ☞ « Formation-action » : la formation est construite à partir d'exposés théoriques puis d'applications pratiques
- ☞ Réalisation de supports spécifiques donnés aux participants (tableaux, travaux pratiques ou ateliers), remise de documents
- ☞ **DUREE** : 2 à 5 jours selon entreprise et niveau des participants, modulables en 2 et 3 jours, modules de 7 heures, pauses incluses

Plan du stage remis aux stagiaires sur la base de notre programme général

PROGRAMME GENERAL FORMATION CSE/ECONOMIQUE

1.1 Accueil, présentation

- Position des stagiaires au sein de l'entreprise : fonction, poste de travail, ancienneté, date élections professionnelles...
- Expérience, mandat antérieur CE ou DUP, autre, expérience
- Evaluation niveau d'entrée > déjà élu, déjà formé, par qui, quand

1.2 Carte d'identité de l'entreprise, activité, organisation, environnement, réglementation interne

- Statut de l'entreprise : entreprise unique, à établissements, Holding, française ou européenne, ...
- Convention collective, règlement intérieur, accord d'entreprise, bilan, compte de résultat fournis ou non, documents sociaux etc...
- Relations inspection du travail

1.3 Introduction générale et présentation du stage

- Du comité d'entreprise au CSE, histoire et évolution
- Fusion des instances, progrès ou régression ?
- La prééminence de la négociation
- Le triptyque « ordre public », « champ de la négociation », « dispositions supplétives » = dérégulation du droit ?
- De la norme pour tous à une myriade d'accords
- Rôle CSE d'établissement réduit, centralisation au CSE central > [L2316-1](#) à [L2316-3](#)
- Financement partiel d'expertises par le CSE > [L. 2315-87](#) et certaines consultations ponctuelles
- Négociation sur l'information et les consultations récurrentes > [L2312-19](#)
- Consultation orientation stratégique au niveau du groupe [L2312-20](#) par accord de groupe
- Négociations sur le contenu de la BDES > [L2312-21](#)
- Négociation sur l'information et les consultations ponctuelles > [L2312-55](#)
- Consultation et informations ponctuelles au niveau du groupe > [L2312-56](#) par accord de groupe
- Négociation possible sur le nombre des expertises > [L2315-79](#)
- Présentation du stage ou des modules de la formation économique

1^{er} MODULE : QU'EST CE QU'UNE ENTREPRISE, DEFINITIONS

Objectifs : comprendre dans quelles contraintes agit une entreprise et définir son but envisagé sous ses différents aspects

1.1 Qu'est ce qu'une entreprise

- Approche sociale
- Approche juridique
- Approche économique

1.2 Cadre d'action de l'entreprise

- Législation sur les sociétés
- Différentes formes de sociétés
- L'économie sociale (associations, mutuelles, coopératives,...)

1.3 Moyens mis en œuvre dans l'entreprise

- Moyens humains
- Moyens financiers
- Moyens techniques

1.4 L'environnement de l'entreprise

- Le marché et la concurrence
- La fiscalité et la comptabilité
- La législation du travail

1.5 Les politiques d'entreprise

- Quelle gestion financière
- Quelle gestion des produits
- Quelle gestion sociale

1.6 Quels sont les buts d'une entreprise

- Services et/ou production
- Création de richesses
- La plus-value

2ème MODULE : INITIATION A L'ECONOMIE D'ENTREPRISE

Objectifs : Situer l'entreprise dans son environnement économique étudié en abordant de cycle, de charges et d'image

2.1 Qu'est ce qu'un cycle économique

- De la matière première à la distribution
- De la distribution à la matière première
- De l'investissement au bénéfice

2.2 Qu'est ce qu'un cycle de financement

- Emprunts, bénéfices et augmentation de capital
- Amortissements et provisions
- Autofinancement et rentabilité

2.3 Qu'est ce qu'un cycle d'exploitation

- Fonds de roulement
- Gestion des stocks
- Délais de paiement

2.4 Quelles sont les charges liées à ces mouvements

- Les coûts fixes
- Les coûts variables
- Salaires et rémunérations

2.5 Image et extériorisation

- La communication
- Les marchés
- Les produits et/ou services

3ème MODULE : Les documents comptables et économiques

Objectifs : initier les stagiaires aux fonctions du bilan et du compte de résultat

3.1 Documents comptables et financiers mis à disposition du CSE

- Bilan et annexes et leurs fonctions
- Le compte de résultat et ses fonctions
- Construire un pont entre ces documents

3.2 Lecture du bilan

- Notion d'actif et de passif
- Lire le résultat net
- Bilan après répartition

3.3 Lecture du compte de résultat

- Charges et produits
- Les résultats intermédiaires
- Du résultat d'exploitation au résultat final net

4ème MODULE : Structure financière de l'entreprise, diagnostic économique et social

Objectifs : définir la structure financière d'une entreprise afin de réaliser son diagnostic et de pouvoir élargir la recherche sur les questions d'emploi, de formation et d'intéressement

4.1 Fonds de roulement, ratios, autofinancement

- Financement des actifs
- Capitaux permanents, immobilisations nettes
- Actifs circulant, dettes à court terme

4.2 Diagnostic de l'entreprise

- Analyse du chiffre d'affaires
- La marge brute
- Répartition de la valeur ajoutée

4.3 Elargir le diagnostic

- La gestion prévisionnelle de l'emploi
- Le plan de formation
- Participation et intéressement

4.4 Encore plus loin

- Epargne salariale et avantages divers
- La complémentaire santé
- La prévoyance

5ème MODULE : RÔLE DU CSE EN MATIERE D'ACTION ECONOMIQUE

Objectifs : Maîtriser l'information économique fournie au CSE, la gérer, prévenir les difficultés, instaurer un véritable dialogue avec le chef d'entreprise et les autres partenaires

5.1 L'appropriation de l'information économique et financière

- Les attributions du CSE
- Informations et consultations obligatoires
- Calendrier des consultations

5.2 La gestion de l'information

- Les sources d'information, la BDES
- Le classement des informations
- Organiser le travail du CSE, commission économique, commission des marchés

5.3 Information et prévention

- L'examen des comptes et l'expert comptable
- Examen prévisionnel et stratégique et expert comptable
- Droit d'alerte économique et expert comptable

5.4 Information et intervention

- L'entreprise en difficulté
- Les restructurations d'entreprise
- Licenciements économique et attributions du CSE

5.5 Les autres partenaires du CSE

- L'expert en technologie
- L'expert libre
- L'inspection du travail

Evaluation des modules suivis ou de la formation complète

Outils : Questionnaire à remplir par le stagiaire